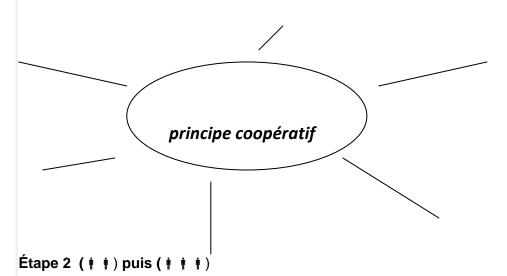
FICHE B

Titre	Compétence pragmatique	
Objectif(s)	Réfléchir sur la compétence pragmatique et voir comment la développer chez l'apprenant	
Mots-clés	compétence discursive – coopération – interaction	
Réf au guide		Réf au CECR
III.2		5.2.3.1

Tâche A

Étape 1 († † †)

Le principe coopératif est un principe de base à l'intérieur de la compétence discursive et notamment de la "capacité de gérer et de structurer le discours" (CECR 5.2.3.1, p. 96)¹. Réfléchissez à la notion de principe coopératif et à ses implications dans le processus d'enseignement/apprentissage des langues. Faites la carte conceptuelle.



À partir du principe de coopération et des maximes de Grice ²que vous allez lire, élaborez une tâche concernant l'interaction en précisant pour chaque maxime comment les apprenants interviennent afin de faciliter le succès de l'échange conversationnel et de la tâche même. Réfléchissez aussi aux difficultés qui peuvent intervenir. Remplissez la grille, puis comparez vos grilles et vos parcours de travail dans le groupe.

Le principe de coopération

² tiré de M. Bracops, *Introduction à la pragmatique*, Bruxelles, De Boeck, 2006, p. 77-78.



¹ Ce principe se fonde sur les maximes conversationnelles que Paul Grice a formulées (1975).

« Chacun des interlocuteurs s'efforce de contribuer à la conversation de façon rationnelle et coopérative afin de faciliter l'interprétation des énoncés. »

a. La maxime de quantité

« Chaque intervenant doit donner autant d'informations que nécessaire et pas plus.»

b. La maxime de qualité

« Toute contribution doit répondre aux conditions de véridicité et de bien-fondé : chaque intervenant doit être sincère (donc ne pas mentir), et parler à bon escient, c'est-à-dire avoir de bonnes raisons (des preuves) pour affirmer ce qu'il affirme.»

c. La maxime de relation (pertinence)

« Chaque intervenant doit être pertinent, parler à propos, c'est-à-dire émettre des énoncés en relation avec ses propres énoncés précédents ou avec ceux des autres intervenants.»

d. La maxime de manière ou de modalité

« Chaque intervenant doit s'exprimer clairement, sans obscurité ni ambiguïté, avec concision et en respectant l'ordre propice à la compréhension des informations fournies.»

Maximes	Tâche	Difficultés éventuelles
Maxime de quantité		
Maxime de qualité		
Maxime de relation		
Maxime de manière		

Tâche B

LE CECR indique que l'une des composantes de la compétence pragmatique est la compétence discursive.

Étape 1 (†) puis († † †)

Examinez votre curriculum d'enseignement/apprentissage et discutez avec vos collègues:

- a) les caractéristiques de votre groupe d'apprenants (attentes, intérêts, projets, besoins, acquis, histoire d'apprentissage et ressources présentes)
- b) pour un niveau donné (A1, A2, B1, B2, C1 ou C2) discutez des aspects du discours que les apprenants devront être à même de reconnaître et de maîtriser en termes de:
- a. thème/rhème
- b. information donnée/information nouvelle
- c. enchaînement « naturel » (par exemple, temporel)
- d. cause/conséquence
- e. capacité de gérer et de structurer le discours en termes de
- organisation thématique
- cohérence et cohésion
- organisation logique



- style et de registre
- efficacité rhétorique
- principe coopératif
- f. capacité à structurer (c'est la connaissance des conventions organisationnelles des textes dans une communauté donnée, par exemple : comment est structurée l'information pour réaliser les différentes macro-fonctions).

Étape 2 († † †)

Discutez avec vos collègues pour déterminer si vous avez besoin de modifier vos objectifs dans votre curriculum ou programme d'enseignement/apprentissage, en termes de compétence discursive pour un groupe d'apprenants donné.